

imaje

Rue Albert 1er 9  
5380 Fernelmont  
081/40.91.60

# Bienvenue au pays de "l'île aux Enfants" de

Rue de Stampia, 1  
5640 SAINT-GÉRARD  
☎ 071/50 13 95



Maison Communale d'Accueil de l'Enfance  
I.M.A.J.E.  
en collaboration avec  
l'Administration Communale de Mettet



Intercommunale des modes d'accueil pour jeunes enfants  
contact@imaje-interco.be | www.imaje-interco.be | Fax: 081/40.91.61

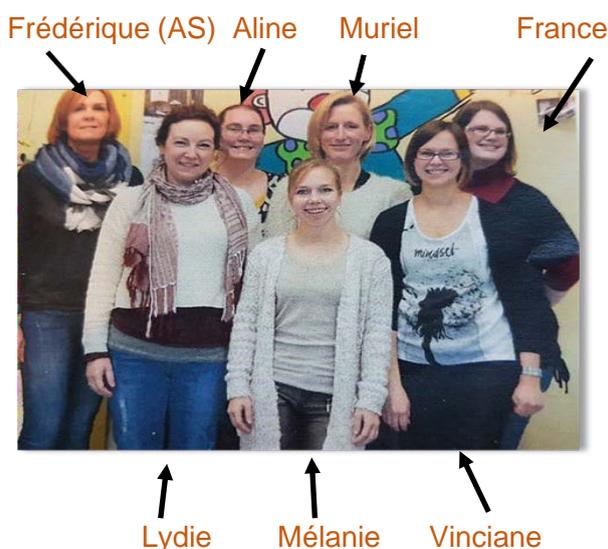
# Présentation de l'équipe

Notre équipe est composée de 5 puéricultrices (Muriel, Vinciane, France, Lydie et Mélanie) et d'une assistante sociale (Frédérique Charlier).

Une technicienne de surface s'occupe également de la préparation des repas, il s'agit d'Aline.



Bienvenue à l'Ile aux Enfants



# Votre enfant va bientôt être accueilli dans notre établissement...

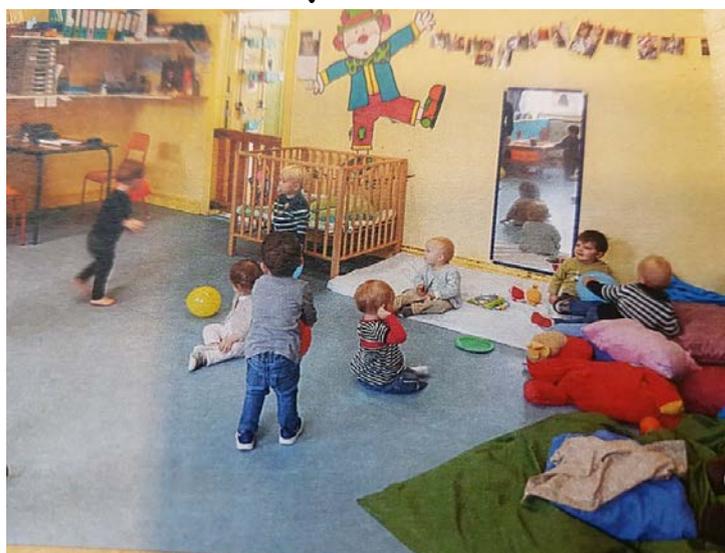
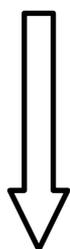
Notre crèche fonctionne en 2 sections:

**les bébés et les grands**

Le rythme de l'enfant est respecté.  
L'enfant rejoindra la section des grands lorsqu'il sera prêt.

*Section grands*

*Section bébés*



## 1. Chez les bébés ...

Nous mettons à disposition du matériel de nature différente; des tapis plus durs, des coussins (coin plus doux) afin de répondre au mieux aux différents besoins individuels.

Les enfants ont leur propre lit personnalisé.

Ils évoluent à leur propre rythme.

L'observation fine de l'enfant permet aux puéricultrices d'être complètes dans la rédaction des petits cahiers et par conséquent, dans ce « retour » de la journée expliquée aux parents.



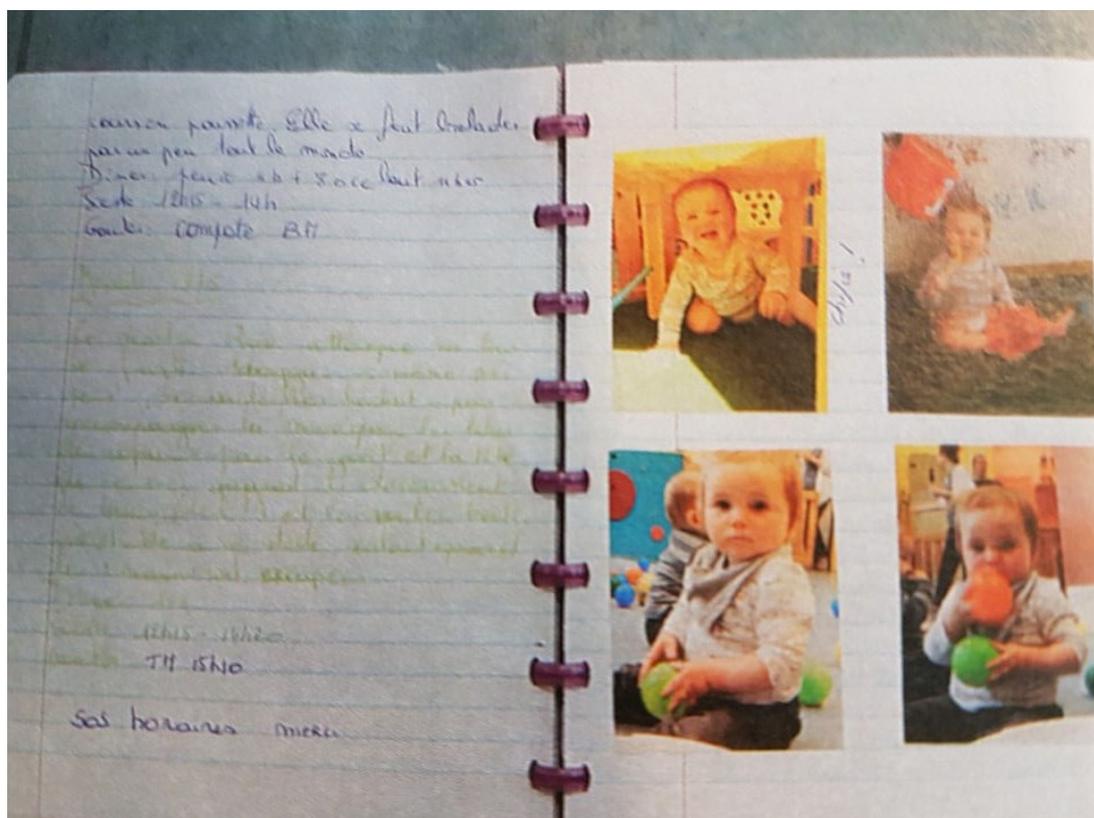
L'équipe travaille et réfléchit actuellement sur le thème de la continuité.

La puéricultrice y est attentive et ce, dans un souci de rassurer l'enfant.

La puéricultrice qui accueille l'enfant le matin veillera à l'accompagner tout au long de la journée.

Les observations seront notées dans le carnet de vie de l'enfant et remis aux parents chaque jour:

Nous y collons régulièrement des photos de l'enfant dans ses différentes activités.



## 2. Chez les grands ...

Nous laissons une place active à l'enfant.

La puéricultrice l'accompagne dans ses gestes mais ne « *fait pas à sa place* ».

L'autonomie... petit à petit.

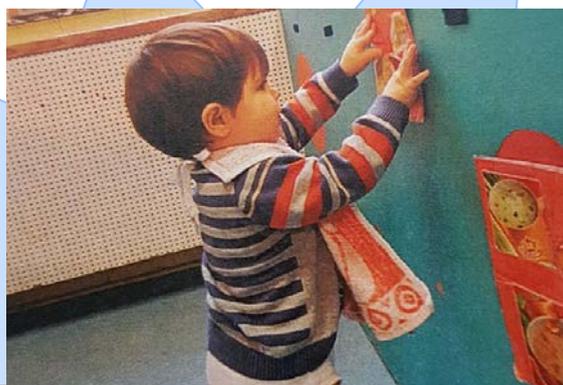
L'enfant gère son doudou tout au long de la journée grâce aux « *poches à doudou* » disponibles à sa hauteur.



**Ex.:** L'enfant a, à sa disposition, la photo de Papa et Maman



**Ex.:** Au moment du repas, l'enfant accroche les « fiches re-pas » (photos des aliments qu'il va déguster) près de la table, après leur présentation par une puéricultrice. Ensuite, l'enfant sert (à tour de rôle ou par 2) ses copains. Après le repas, l'enfant se lave la bouche et les mains !



La plupart des activités sont des jeux libres mais l'équipe propose aussi des petites activités « semi-dirigées » auxquelles l'enfant est libre de participer ou pas.

Exemples: Bac à riz, bac pince à linge, peinture

### ***Mais aussi du jardinage !***

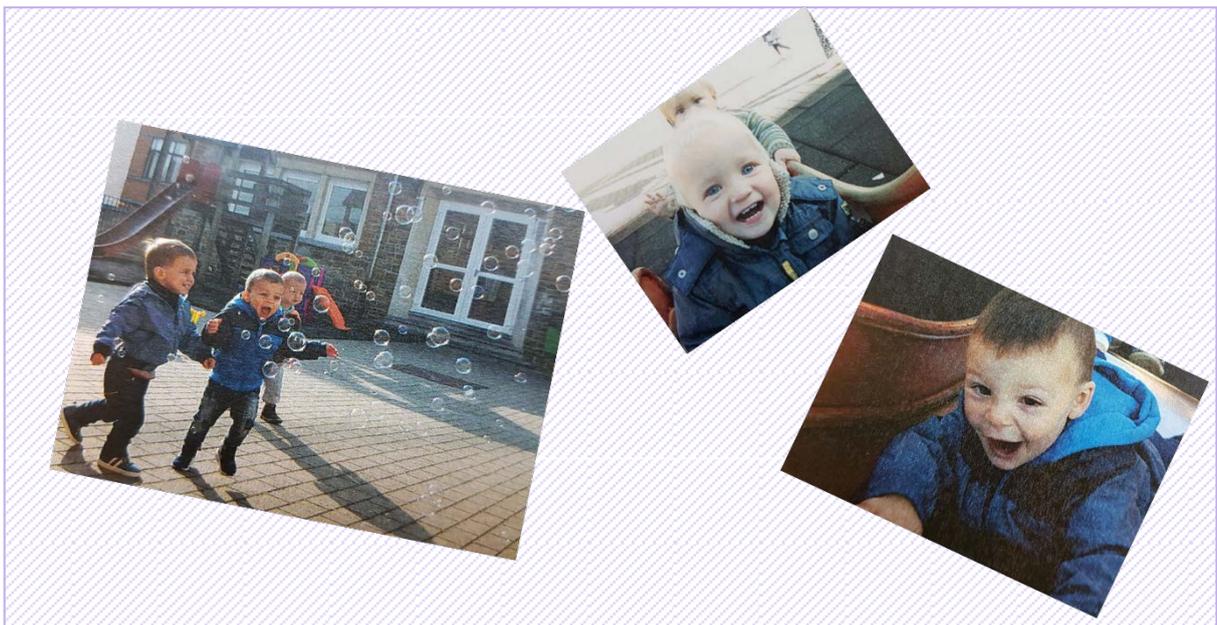
Nous avons planté des arbres fruitiers.  
Les enfants apprécient la cueillette des fruits mais surtout, la dégustation !



## ***Activités déguisements !***

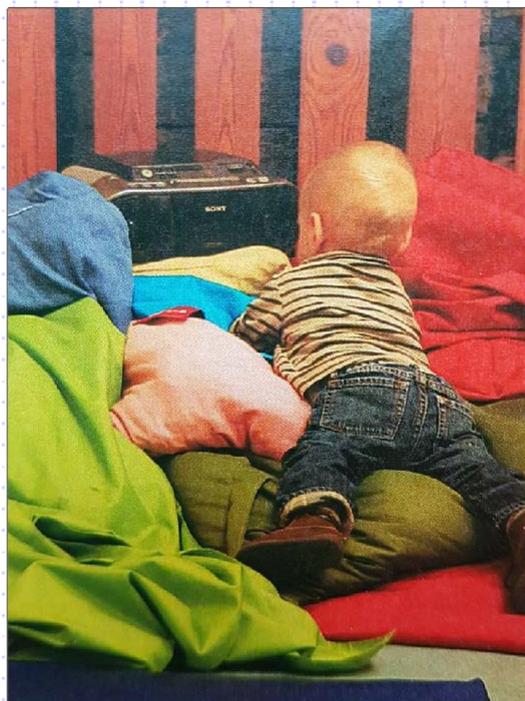
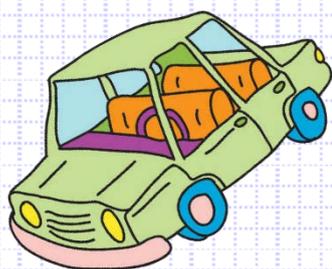


## ***Activités extérieures : nous profitons un maximum de la cour de l'école et de notre jardin !***



Des coins permanents ont été aménagés, ce sont des repères pour l'enfant :

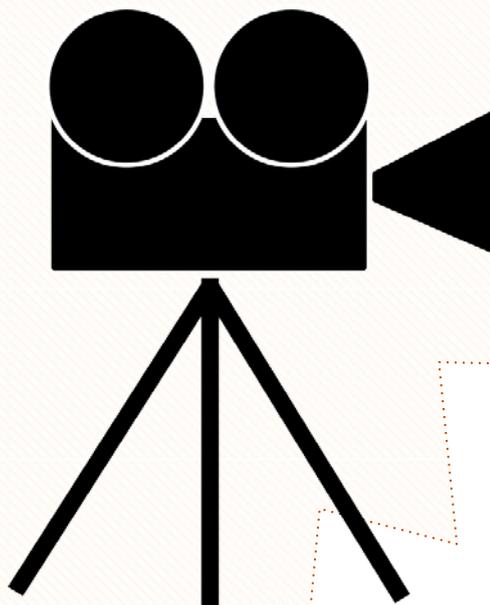
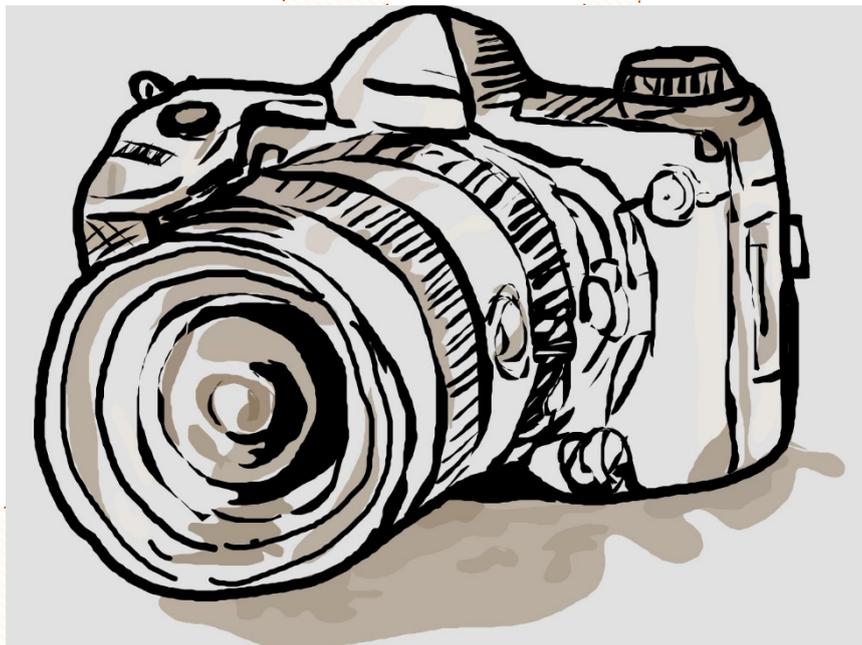
Coin doux  
Coin garage  
Livres à disposition  
Coin repas



Suite à un travail de réflexion sur l'importance de l'observation, les puéricultrices prennent régulièrement du temps pour l'observation.

Elles photographient et filment régulièrement les enfants.

Cela leur permet de prendre du recul et d'éventuellement « ajuster » leurs pratiques au quotidien !



Chez les grands, nous fêtons l'anniversaire de l'enfant en proposant un petit goûter festif fourni par les parents.

Il en est de même lorsque l'enfant part à l'école !

Nous prenons le temps de dire « au revoir » à l'enfant. C'est important de prévenir chacun du départ d'un copain ou d'une copine

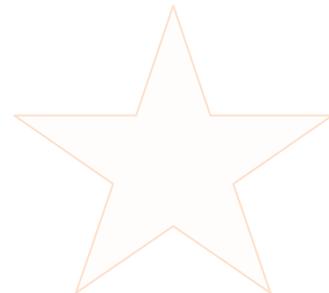
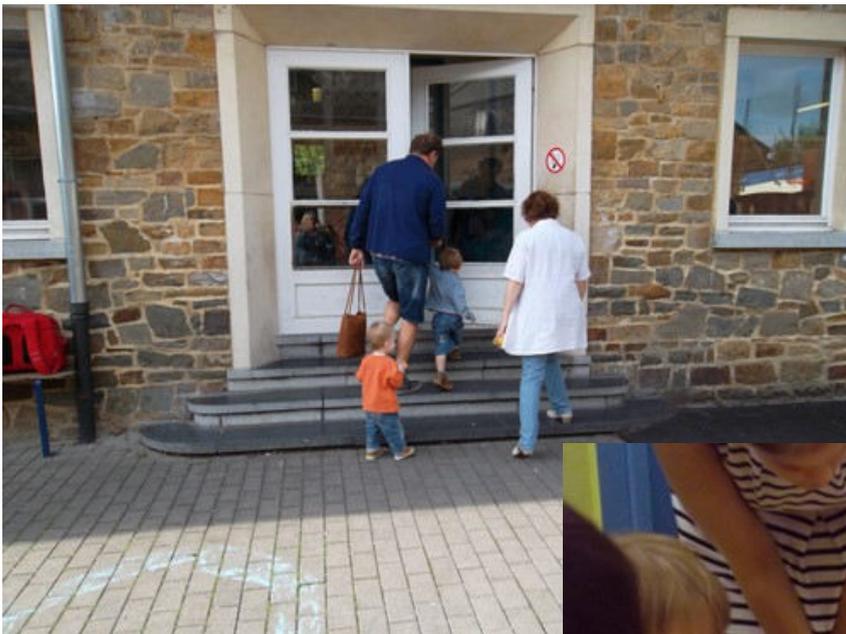


Nous proposons une période de familiarisation à l'enfant qui quitte la crèche pour intégrer l'école voisine.

Cette période début environ 1 mois avant l'entrée de l'enfant à l'école.

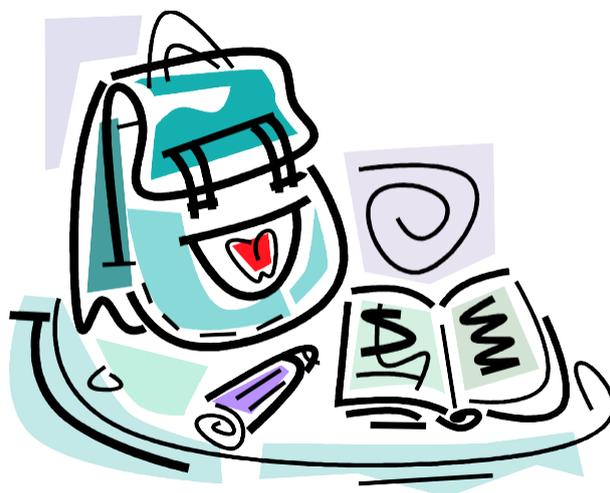
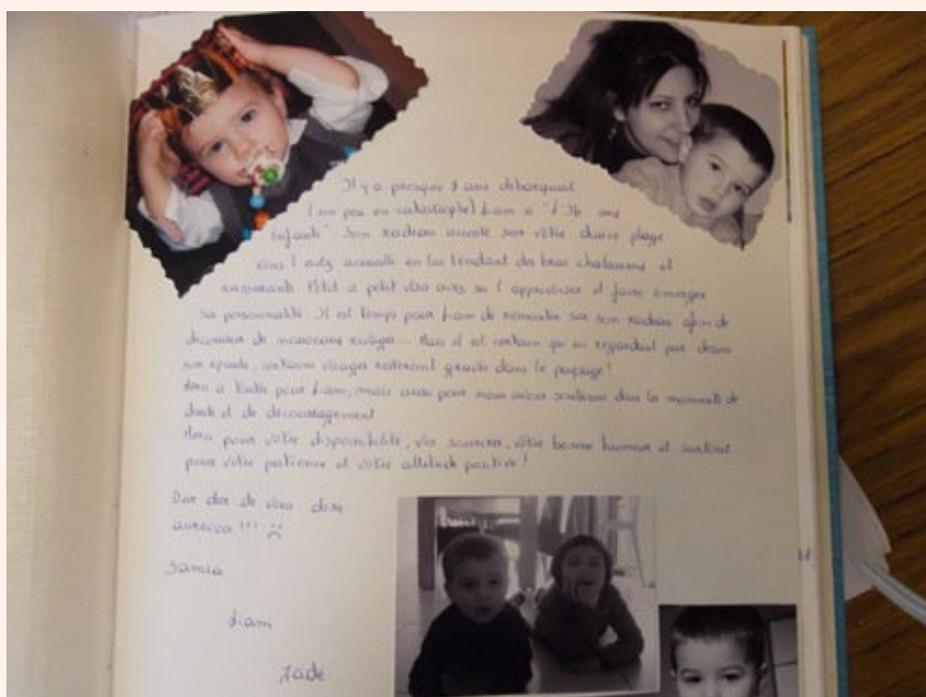
Une fois par semaine, une puéricultrice accompagne l'enfant en classe maternelle.

Il participera au petit rituel d'accueil, aux ateliers et à la collation avant de réintégrer la crèche.



Lorsqu'un enfant quitte la crèche, nous rédigeons un petit mot dans notre « Album d'or », retraçant le parcours de l'enfant en crèche ...

L'album est remis aux parents, qui à leur tour, rédigent un petit texte et appose une ou plusieurs photos de leur enfant.



### **Et les « petits plus » ...**

- L'équipe a participé à une formation sur le partage et les « douces violences ».

Nous travaillons actuellement (sur 2 années) sur le thème de la continuité.

### **Notre association de parents**

#### ***Le Comité de parents, c'est ...***

Des parents motivés qui organisent 3 activités par année (un souper d'hiver, une chasse aux œufs et un barbecue en été).

Les bénéfices acquis grâce à ces activités nous ont permis d'acheter du matériel: jeux d'extérieur, matériel pour le jardinage, appareil photo, caméra etc.

... Le Comité de parents se réunit **3x/an** à la crèche (pour organiser la préparation des activités).

***N'hésitez pas ... Venez nous rejoindre dans le Comité des parents!!***

## QUELQUES PETITS RAPPELS

A l'entrée de votre enfant en crèche, vous devez fournir:

- ♦ les langes ;
- ♦ le nécessaire de toilette (lait, cotons ou lingettes) ;
- ♦ de la pommade pour le siège ;
- ♦ les antipyrétiques prescrits par votre médecin (car aucun médicament ne sera administré sans avis médical!) ;
- ♦ du sérum physiologique ;
- ♦ un thermomètre ;
- ♦ un album photo (photos des personnes proches de votre enfant) ;
- ♦ une photo pour le porte-manteau ;
- ♦ une photo de famille (papa et maman) ;
- ♦ des vêtements de rechange ;
- ♦ un sac de couchage ;
- ♦ une boîte de lait ou dosettes + 2 grands biberons pour les bébés ;
- ♦ un biberon ou « bec verseur » pour les grands ;
- ♦ **ATTENTION** ! le carnet de santé doit TOUJOURS accompagner votre enfant à la crèche.



**Pour tout renseignement complémentaire,  
n'hésitez pas à contacter votre assistante  
sociale, Madame Frédérique CHARLIER,  
au:**

**0475/49.96.78.  
(du lundi au vendredi)**

**081/40.91.74.  
(le mercredi à la permanence IMAJE)**

